UQÀM | Faculté des arts
Département d'études littéraires

Hiver 2017
Mardi 18h à 21h

LIT 851B-10 Approche du travail créateur
Écriture et suspicion

Séminaire de recherche-création

Plan de cours préliminaire
(le contenu du document est sujet à modifications)

Responsable du séminaire
Professeure : Cassie Bérard
Bureau : J-4905
Téléphone : 514 987-3000 poste 4208
berard.cassie@uqam.ca

À noter : Je réponds aux courriels du lundi au vendredi.
Pour me rencontrer, veuillez prendre rendez-vous préalablement.

Description du séminaire

Pratiques d'écriture et théories des discours et des genres littéraires. Chacun des participants produira des textes de fiction ou des essais théoriques qu'il verra à définir et à situer par rapport à d'autres courants ou notions actuellement repérables. Les caractéristiques et le fonctionnement. Production, analyse, réécriture.

Contenu

Depuis *L'ère du soupçon* (Sarraute) jusqu'à aujourd'hui, les notions de suspicion et d'ambiguïté ont grandement voyagé en littérature narrative. Si elles étaient associées à une certaine avant-garde dans les années 1950 et 1960, elles s'inscrivent désormais dans une poétique contemporaine qui n'est plus forcément revendicatrice. Néanmoins, le caractère indécidable et ambigu (Mercier et Fortier) de certaines œuvres narratives appelle une participation du lecteur qui ne va pas de soi et qui mérite d'être éclairée, voire mise à profit de l'écriture pour le créateur ou la créatrice qui s'interroge sur les enjeux et les effets de sa pratique.

Le séminaire Approche du travail créateur – Écriture et suspicion sera donc l'occasion d'interroger les conduites et les rôles de l'auteur et du lecteur dans l'expérience du soupçon en littérature. Il favorisera l'exploration de pratiques trompeuses, d'œuvres plurivoques, ouvertes à la multiplicité des lectures. Il questionnera la portée et la dimension herméneutique des mondes possibles (Doležel, Pavel) que propose la fiction. L'objectif du séminaire est d'amener le chercheur-créateur et la chercheure-créatrice à découvrir les mécanismes à l'œuvre dans une prose narrative qui explore des lieux et notions troubles : l'inquiétude, le malentendu, l'incertitude, l'erreur, la mauvaise foi.

Sur le plan pratique, le créateur ou la créatrice se montrera sensible aux attentes du lecteur dans le processus d'écriture. Il sera invité à renouveler ou à réactualiser la forme,

à pousser sa création – et à penser la création – vers une indétermination significative, à mettre en relation, de manière réflexive et autrement productive, l'équivocité inscrite dans les œuvres, celle qui hante le geste interprétatif du lecteur et le doute plus introspectif ; le doute comme motif de l'écriture et condition de l'écrivain.

Le séminaire se dépliera en trois axes de réflexion. Il s'agira dans un premier temps, grâce à un rapide panorama, d'ancrer le doute au sein d'une tradition de pensée en évolution. Du « doute cartésien » au doute de l'objet (Husserl, Russel), en passant par le doute envers le langage (Wittgenstein), les systèmes (Foucault) et partant, les « grands récits » (Lyotard), on pourra comprendre que l'expérience du doute littéraire s'inscrit très largement dans un doute continu de la pensée (ici occidentale). Le doute, observerons-nous, est par ailleurs inhérent à l'acte de création. Reporté au sein de la production textuelle du créateur, il est révélateur de sa condition même d'auteur, condition remise en question par des théories sur l'étiolement du sujet et la mort de l'auteur (Barthes), par exemple. Qu'en est-il des notions qui visent à rapatrier l'auteur dans le giron théorique (fonction auteur (Foucault), auteur implicite (Booth), etc.) ? Comment aident-elles à comprendre la responsabilité de l'auteur ou, en revanche, comment concourent-elles à la complexifier ?

Nous étudierons, dans un deuxième temps, les usages de divers matériaux formels. Ainsi, nous nous intéresserons aux mécanismes internes des œuvres de fiction représentant des espaces troubles, lieux d'un suspense autrement narratif qui, s'il n'est pas étranger au genre policier dans son ambiguïté concertée, implique une enquête cognitive à la fois diégétique et herméneutique. Ce sera l'occasion d'interroger des dispositifs structurels aussi particuliers que les quêtes déviées des narrateurs, leur non-fiabilité, l'impossibilité de la scène énonciative, les disjonctions de la logique du récit ; en somme, les ressorts et effets des artifices de la fiction dans leur tension avec la notion de véridiction.

Les lectures plurielles qu'occasionnent de telles expériences esthétiques nous propulseront, dans un troisième temps, vers des questions éclairant certains comportements herméneutiques se rapportant à la suspicion, qui ne sont pas sans inclure un geste créateur. Autant de conflits de lecture, autant de mondes possibles seront explorés, appelant une lecture recréatrice, des hypothèses extrêmes, des lectures revendicatrices, des enquêtes extra-fictionnelles, créatives, nous amenant à penser les fictions troubles ou trompeuses comme autant de zones grises impliquées dans la remise en marche des écritures.

<u>Objectifs</u>

Le séminaire Approche du travail créateur - Écriture et suspicion vise à :

- acquérir une compréhension des enjeux de création liés aux notions de suspicion, de doute et d'inconfort en littérature narrative ;
- acquérir des compétences théoriques, critiques et méthodologiques pour structurer une pensée pertinente et personnelle sur la création ;
- développer une réflexion sur les ambiguïtés et l'indécidabilité du texte narratif ;
- mettre en relation différents textes littéraires et théoriques dans le but d'éclairer des pratiques et comportements de lecture suspicieux ;
- participer aux discussions et débats visant à interroger des concepts ;
- réaliser des travaux de nature diverse qui s'inscrivent dans le cadre d'une recherche-création et mettent en jeu la problématique de la suspicion ;
- formuler des retours critiques sur sa pratique, ainsi que sur les réflexions et créations de différents chercheurs-créateurs.

Formules pédagogiques
Le séminaire prendra essentiellement la forme d'exposés magistraux et de discussions en plénière sur les théories et lectures au programme. Des exposés oraux sont prévus. Enfin, des conférenciers seront invités à animer certaines séances du séminaire. Un colloque scientifique en recherche-création viendra ponctuer la session ; les participants et participantes du séminaire y seront convié.e.s. La présence en classe est de rigueur.

Lectures obligatoires
À VENIR.

Modalités d'évaluation
Exposé oral : analyse/critique fiction (20%)
Compte rendu critique d'une communication dans un colloque (20%)
Projet de création (40%)
Participation (20%)

Barème de notation

Excellent	A+ / 4,3	A / 4,0	A-/ 3,7
Très bien	B+ / 3,3	B / 3,0	B-/ 2,7
Bien	C+ / 2,3	C / 2,0	
Échec	-	E / 0,0	

Retard
Chaque jour de retard entraînera la perte de 10% de la note.
Les travaux remis en retard devront être déposés au secrétariat du Département d'études littéraires (J-4205); les travaux déposés après 17h seront datés du lendemain.

Calendrier du séminaire
Séance 1. 10 janvier 2017 : présentation
Séance 2. 17 janvier 2017
Séance 3. 24 janvier 2017
Séance 4. 31 janvier 2017
Séance 5. 7 février 2017
Séance 6. 14 février 2017
Séance 7. 21 février 2017
Semaine de lecture. 28 février 2017
Séance 8. 7 mars 2017
Séance 9. 14 mars 2017
Séance 10. 21 mars 2017 : rencontre-causerie
Séance 11. 28 mars 2017 : cours remplacé par la participation au colloque les 29-30 mars
Séance 12. 4 avril 2017
Séance 13. 11 avril 2017
Séance 14. 18 avril 2017

Bibliographie sommaire

Barthes, Roland, « La mort de l'auteur », dans *Le bruissement de la langue, Essais critiques IV*, Paris, Seuil, 1984, p.63-69.
Baroni, Raphaël, « Passion et narration », *Protée*, vol. 34, nos 2-3 (2006), p. 163-175.
Booth, Wayne C., *The Rhetoric of Fiction*, Chicago, University of Chicago Press, 1961.
Eco, Umberto, *Lector in fabula : le rôle du lecteur ou la Coopération interprétative dans les textes narratifs,* traduit de l'italien par Myriam Bouzaher, Paris, LGF (Le Livre de Poche Biblio Essais), 2004(1979).
Dolezel, Lubomír (1998), *Heterocosmica. Fiction and Possible Worlds*, Baltimore (Londres), Johns Hopkins University Press (Parallax : Re-visions of Culture and Society).
Jouve, Vincent, « Les métamorphoses de la lecture narrative », *Protée*, vol. 34, nos 2-3 (automne-hiver) (2006), p. 153-161.
Fortier, Frances et Andrée Mercier (dir.), *La transmission narrative : Modalités du pacte romanesque contemporain*, Montréal, Nota Bene (Contemporanéités), 2011.
Foucault, Michel, *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 2005 (1966).
Foucault, Michel, « Qu'est-ce qu'un auteur ? » (1969), dans l'anthologie d'A. Brunn, *L'Auteur*, GF-Corpus, 2001, texte VI, p. 76-82.
Husserl, Edmund, *Méditations cartésiennes : introduction à la phénoménologie*, Paris, Vrin, 1969.
Lyotard, Jean-François, *La condition postmoderne*, Paris, Minuit, 1979.
Mercier, Andrée et Marion Kühn (dir.), dossier Qui parle ? Enjeux théoriques et esthétiques de la narration indécidable dans le roman contemporain, *Tangence*, numéro 105 (2014).
Nünning, Ansgar F. (2005), « Reconceptualizing Unreliable Narration : Synthesizing Cognitive and Rhetorical Approaches », dans James Phelan et Peter J. Rabinowitz [dir.], *A Companion to Narrative Theory*, Malden/Oxford, Blackwell Publishing, p. 89-107.
Pavel, Thomas, « Mondes possibles : normes et biens », Françoise Lavocat (dir.), *La théorie des mondes possibles*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 2010.
Russel, Bertrand, *Problèmes de philosophie*, traduction française par F. Rivenc, Paris, Payot, 1912.
Sarraute, Nathalie, *L'ère du soupçon*, Paris, Gallimard (Folio), 1956.
Wittgenstein, Ludwig, *Tractatus logico-philosophicus*, suivi de *Investigations philosophiques*, trad. de l'allemand par Pierre Klossowski ; introduction de Bertrand Russel, Paris, Gallimard, 1961.

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886
http://www.harcelement.uqam.ca